



Etablissement public
du Marais poitevin

Fiche de poste

Intitulé du poste	Chargé de mission : Règles de gestion de l'eau
Domaines	Territoire et développement durable
Modalités d'affectation	Position normale d'activité (fonctionnaire), CDD de 3 ans (statut d'agent public) ; ouvert aux contractuels relevant du quasi-statut
Catégorie statutaire	Cadre A
Localisation	Luçon (Vendée)
Contexte	Prévu par la loi Grenelle 2, l'Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) a été créé par le décret n° 2011-912 du 29 juillet 2011. Il intervient dans le domaine de la gestion de l'eau et de la biodiversité sur tout le bassin versant du Marais poitevin (640 000 ha, 2 régions, 4 départements). L'équipe en place comprend 8 personnes qui travaillent en étroite concertation pour réussir cette mission de conciliation d'enjeux antagonistes sur un territoire complexe et très sensible. Davantage d'informations sur le site de l'EPMP : http://www.epmp-marais-poitevin.fr/
Vos activités principales	<ul style="list-style-type: none">- Piloter le processus d'élaboration de règlements d'eau sur la zone humide : animation des groupes de travail géographique, propositions de fuseaux, expérimentation et propositions d'arrêtés préfectoraux.- Elaborer, animer et suivre les projets de contrats de marais en concertation avec les syndicats de marais et les partenaires.- Elaborer, animer et suivre les protocoles de gestion de l'eau- Réviser les accords de niveaux d'eau existants.- Elaborer la stratégie foncière de l'établissement, piloter sa mise en œuvre et coordonner les acteurs fonciers- Piloter le contrat territorial milieux aquatiques cadre : suivi, animation, évaluation, élaboration du CTMA cadre- Suivre les contrats territoriaux milieux aquatiques opérationnels présents sur le territoire- Assurer la budgétisation et les demandes de subvention des différentes actions
Profil	Formation bac +5 spécialisée en gestion des milieux aquatiques et en agroenvironnement (Master 2 ou ingénieur), expérience sur un poste similaire souhaitée
Compétences principales mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none">- Techniques et réglementation dans les domaines de l'agriculture et de l'eau.- Aménagement du territoire et gestion de l'environnement, en particulier sur les milieux aquatiques et les zones humides.- Informatique et systèmes d'information géographique.- Gestion de crédits publics.- Environnement institutionnel et professionnel (une connaissance du territoire sera un avantage).- Conduite de projets et marchés publics.- Sens des relations humaines et du travail en équipe, fortes capacités d'animation.
Durée du poste	3 ans
Environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none">- Au sein d'un établissement public de l'Etat, l'agent sera placé sous l'autorité du directeur- Il sera amené à travailler en étroite collaboration avec les autres responsables de projets dans le domaine de l'eau et de la biodiversité
Qui contacter ?	Johann LEIBREICH, directeur Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) 1, rue Richelieu - 85 400 Luçon johann.leibreich@epmp-marais-poitevin.fr - Tél : 02 51 56 56 21
Date indicative de prise de fonction	1 ^{er} août 2019
Date limite de dépôt des candidatures	30 avril 2019
Pièces à fournir	CV et lettre de motivation